

29 novembre 2019

Le Plan Cheval se concrétise avec 5 nouvelles aides spécifiques à la filière équine en Hauts-de-France

Préparé en coopération avec le Conseil des Chevaux Hauts-de-France pour développer le cheval et ses usages, le Plan Cheval adopté par la Région en septembre 2019 est à présent mis en œuvre par des premières mesures concrètes, d'autres suivront. En séance plénière du 21 novembre 2019, les 5 dispositifs portés par Marie-Sophie LESNE, Vice-présidente de la Région en charge de l'agriculture, l'agroalimentaire et la bioéconomie, ont été votés pour répondre aux objectifs du Plan Cheval, et notamment à ceux de l'emploi et de l'élevage.

Soutenir les acteurs et activités de la filière équine

Les deux premiers dispositifs soutiennent le développement économique et l'emploi des acteurs de la filière équine, tandis que les trois suivants visent à améliorer la qualité, les performances et la valorisation de l'élevage régional.

➤ **Soutien aux investissements de la filière équine (hors hippodromes)**

Il s'agit de soutenir les projets de développement pertinents des structures de la filière équine : entraînement, enseignement de l'équitation, dressage, gardiennage de chevaux, rééducation et bien-être du cheval, traction équine, élevage, médiation équine, activités touristiques ou artisanales... En lien avec le développement des activités économiques attendues, la création d'emplois est au cœur de ce dispositif : si le projet crée un emploi, maintenu au moins deux ans après l'achèvement du projet, le soutien passera de 30% à 40% (l'aide peut atteindre 40% des dépenses éligibles, celles-ci devant être comprises entre 20 000€ et 100 000€).

➤ **Soutien à la modernisation des hippodromes**

Comme le dispositif précédent, il s'agit de développer les activités économiques et de créer de l'emploi dans la filière équine, mais cette fois-ci du côté des hippodromes. La Région soutient le développement des activités d'organisation de courses hippiques, et aidera les bénéficiaires dans l'acquisition des équipements nécessaires (pistes, chronométrage obstacles, boxes, tribunes, sonorisation, équipement vidéo...).

Le soutien du Conseil Régional pourra passer de 40% à 50% si le projet favorise le recours à des énergies renouvelables, preuve que ce dispositif s'attache particulièrement à l'enjeu de la **durabilité et de l'environnement**. L'aide accordée peut ainsi atteindre 50 % des dépenses éligibles, celles-ci devant être comprises entre 20 000€ et 100 000€.

➤ **Soutien à l'organisation de concours d'élevage pour la valorisation de la filière équine**

Il s'agit de soutenir l'organisation des concours d'élevage en Hauts-de-France (chevaux de course, chevaux et poney de sport) permettant la qualification aux compétitions nationales. Les objectifs : valoriser la production de l'élevage régional et favoriser les nouveaux débouchés pour les éleveurs, avec la possibilité de participer à des compétitions nationales. L'aide accordée peut atteindre 50 % des dépenses éligibles, celles-ci devant être comprises entre 5 000€ et 30 000€.

CONTACTS PRESSE

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du Service Presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28
Charlotte Arquin – Attachée de presse : charlotte.arquin@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 44 / 06 72 45 79 86

29 novembre 2019

➤ **Soutien à l'amélioration du débouillage des jeunes chevaux de sport et de courses**

Cette aide expérimentale aux propriétaires de jeunes chevaux, nés en Hauts-de-France et destinés à une carrière sportive, facilite le recours à un professionnel pour le débouillage. Cela permettra d'une part d'améliorer les performances des chevaux régionaux, et d'autre part de valoriser le travail des professionnels de la région.

➤ **Soutien à l'amélioration de la génétique des produits issus de l'élevage équin en Hauts-de-France**

Cette aide expérimentale soutient les éleveurs régionaux dans les actions d'amélioration de la génétique des chevaux et poneys de sports et de courses, ou des chevaux de loisirs de la race Henson (respectivement via les saillies pour les premiers et les tests ADN pour les seconds). Ce soutien vise à obtenir une production régionale de poneys de sports et de courses plus performante, et ainsi à atteindre de meilleures performances sportives au niveau national et international.

Ces deux derniers dispositifs répondent à la volonté de la Région et du Conseil des Chevaux Hauts-de-France de **professionnaliser la filière équine et de la tirer vers l'excellence**.

Répondre aux objectifs du Plan Cheval

Co-construit par la Région Hauts-de-France et le Conseil des Chevaux, représentant la filière équine dans les Hauts-de-France, le Plan Cheval vise à apporter des aides structurantes à la filière régionale très diverse. Cheval de courses, cheval sport et loisirs, cheval de trait et de travail : tous sont concernés. Le Plan consacre un budget de plus de 5,3 millions d'euros à la filière équine pour une durée de 4 ans (2019-2022). Il sera concrétisé notamment avec de nouvelles aides spécifiques, à l'image de ces 5 premiers dispositifs répondant aux objectifs du plan selon les six leviers annoncés pour soutenir l'ensemble des acteurs de la filière.

Le plan stratégique de développement et rayonnement du cheval et de ses usages repose sur six leviers à mettre en œuvre en réponse aux principaux besoins exprimés par la filière :

- 1. Gouvernance et coordination** : Structurer et organiser la filière ;
- 2. Communication** : Affirmer le positionnement des Hauts-de-France comme territoire équin de référence ;
- 3. Emploi, formation, soutien aux projets** : Favoriser les projets de développement des acteurs économiques et territoriaux ;
- 4. Elevage** : Renforcer l'élevage régional (préservation, montée en qualité, débouchés économiques) ;
- 5. Transition énergétique** : Accroître le recours aux énergies renouvelables ;
- 6. Projet EQWOS** : Faire de la zone Hauts-de-France/Wallonie/Vlaanderen un territoire leader en Europe du « cheval toutes disciplines »



CONTACTS PRESSE

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du Service Presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28
Charlotte Arquin – Attachée de presse : charlotte.arquin@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 44 / 06 72 45 79 86